



LE
JASEUR



La **Fête**
du
VOISINAGE



Dimanche 7 juin de 13 h à 17 h
au terrain de balle



Bonjour à tous et à toutes,

Je tenais à vous faire un suivi sur le dossier des énergies renouvelables.

À la suite du lancement par Hydro-Québec d'un nouvel appel d'offre visant l'acquisition d'énergie éolienne, des développeurs manifestent actuellement un intérêt envers notre territoire.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, il est possible que certains d'entre eux effectuent des visites terrain et des relevés techniques, en plus de rencontrer des propriétaires terriens et de tenir des activités de consultation.

Je vous rappelle que la MRC de Drummond a adopté une approche proactive dans le dossier des énergies renouvelables en amorçant, dès 2024, une vaste démarche de consultation auprès de la population de ses dix-huit municipalités locales et de différents partenaires.

Cet exercice a permis de définir des critères d'acceptabilité sociale encadrant l'éventuel développement de projets liés aux énergies renouvelables. Il en est notamment ressorti que ceux-ci devraient être élaborés avec la communauté et générer des retombées concrètes, positives et durables pour le milieu.

La municipalité, tout comme la MRC Drummond, demeure neutre en ce qui concerne la réalisation de projets d'énergies renouvelables sur son territoire.

Si des projets sont présentés, les développeurs auront l'obligation de consulter la population et d'obtenir l'appui de la municipalité ainsi que de la MRC sur la base :

- des critères d'acceptabilité sociale établis;
- de la qualité et de la transparence de l'information transmise;
- de l'intégration du projet dans le milieu;
- des retombées locales et régionales envisagées.

Bref, tout projet éventuel devra être réalisé dans l'intérêt de la collectivité et en respectant ce qui compte vraiment pour l'ensemble de la population : nos valeurs, notre qualité de vie et les particularités de notre territoire.

Pour plus d'information, je vous invite à visiter la page Web suivante : mrcdrummond.qc.ca/energie.

Le jeudi 28 mai, nous avons rencontré un promoteur qui désirait parler avec le conseil afin de prendre contact. Encore une fois il n'est nullement question pour nous de prendre une quelconque décision d'appui ou de refus car pour l'instant, ni la municipalité, ni la MRC, n'ont autorisé aucun projet éolien sur son territoire.

En espérant un temps moins capricieux les prochaines semaines, je vous invite cordialement à venir faire un tour au village pour la Fête du voisinage le dimanche 7 juin.

Alain Conraud

Maire par intérim

Table des matières

Informations municipales	p. 3
Service des loisirs	p. 6
Bibliothèque Michel-David	p. 10
Afeas locale Notre-Dame-du-Bon-Conseil	p. 11
Pastorale paroissiale / Le Vestiaire	p. 12
Communiqués	p. 15
Caisse Desjardins de l'Est de Drummond	p. 19
Calendrier mensuel	p. 20



Municipalité
Sainte-Brigitte-des-Saults



Coordonnées :

319, rue Principale
 Sainte-Brigitte-des-Saults (Québec) J0C 1E0
 Tél. : 819 336-4460 | Téléc. : 819 336-4410
 Courriel : municipalite@stebrigittedessaults.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Prochaine séances du conseil municipal :

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 8 juin à 20 h** à la salle du conseil.

Fête nationale du Québec et Fête du Canada

Fermeture du bureau municipal

À l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada ,
 le bureau municipal sera fermé
 le **mercredi 24 juin** et le **lundi 29 juin** 2026.

! RAPPEL

**Camp de jour :
 remboursement
 des frais de non-résident**

Lors de la séance du conseil municipal du mois de février, le conseil a pris la décision de rembourser les frais de non-résident jusqu'à concurrence de **75 \$ par enfant inscrit** dans un camp de jour estival dans une municipalité voisine cette année.

Les parents concernés ont jusqu'au **30 septembre 2026** pour présenter leurs pièces justificatives afin de bénéficier de ce remboursement.



**Acquisition de
 deux défibrillateurs**

Deux défibrillateurs externes automatisés (DEA) sont maintenant fixés au mur du centre communautaire.

Cette initiative de la Municipalité vise à renforcer la sécurité de la population et à offrir une réponse rapide en cas d'urgence cardiaque.



Ayons à cœur la protection des travailleurs; leur vie compte.

Avec le beau temps, viennent les travaux routiers. Chaque été, les employés de la voirie sont sur le terrain pour améliorer l'état des rues et des rangs. Mais derrière les zones de travaux se cachent des risques bien réels. Trop souvent encore, les travailleurs sont confrontés à des comportements irrespectueux ou dangereux de la part de certains citoyens.

En effet, plusieurs automobilistes ne ralentissent pas à l'approche des zones de travaux routiers, alors que d'autres passent trop près des ouvriers municipaux.

Face à la situation, la Municipalité lance un appel à la vigilance afin d'assurer à tous une saison des chantiers sécuritaire. Ainsi, nous vous invitons à :

- rester vigilants et éviter les distractions près des zones de travaux routiers ;
- **RÉDUIRE VOTRE VITESSE À 30 KM ;**
- faire preuve de patience et de respect à l'égard des travailleurs.

Merci de votre collaboration.

La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.

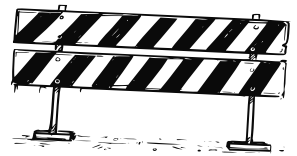


**Semaine nationale de sensibilisation
à la sécurité des travailleurs routiers**

9 au 15 juin

Travaux routiers sur le rang Saint-Joseph, le rang Sainte-Marie et le 7e Rang

La Municipalité désire vous informer qu'il y aura des travaux routiers sur le rang Saint-Joseph, le rang Sainte-Marie et le 7e Rang jusqu'au 17 juin. Pendant les travaux, il y aura des parties de route barrées à la circulation où seule la circulation locale sera permise. Des détours seront donc à prévoir pour les automobilistes au cours des prochains jours. C'est pourquoi nous vous invitons à prévoir vos déplacements, à respecter la signalisation et à faire preuve de prudence à l'approche des travaux.



Les arbres morts ne doivent pas demeurer dans les fossés

Au cours des dernières semaines, nous avons remarqué que certains citoyens laissent des arbres morts dans les fossés de la municipalité.

Cette pratique peut entraîner des conséquences importantes et coûteuses.

En effet, les fossés jouent un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales à Sainte-Brigitte-des-Saults. Ils permettent de drainer efficacement l'eau et de prévenir les inondations, en particulier lors de fortes pluies. Lorsqu'on y laisse des arbres morts, ceux-ci forment des obstructions qui bloquent le passage de l'eau et qui peuvent créer des débordements.

La collaboration de tous les citoyens est donc essentielle pour préserver l'efficacité de nos infrastructures. En retirant les arbres morts dans les fossés, vous contribuez à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la réduction des coûts municipaux.

Besoin d'aide pour dégager vos arbres morts ?
Contactez-nous au 819 336-4460.

Vague de chaleur extrême et registre des personnes vulnérables

La Municipalité désire vous informer qu'en cas de canicule, les citoyens et les citoyennes incommodés par la chaleur pourront se rafraîchir au centre communautaire.

Afin d'offrir ce service à la population cet été, nous souhaitons nous doter d'une liste de bénévoles intéressés à accueillir les personnes en quête d'air climatisé qui se rendront au Centre cet été.

Si vous êtes intéressé(e) à donner un coup de main à l'équipe municipale, veuillez nous rejoindre par téléphone au 819 336-4460 ou par courriel à l'adresse suivante : reception@stebrigittedessaults.ca.

Au Québec, une canicule correspond à une période d'au moins trois journées consécutives avec des températures extérieures moyennes de 31 degrés celsius ou plus le jour et de 18 degrés celsius ou plus la nuit.

Registre des personnes vulnérables

La Municipalité souhaite aussi profiter de l'occasion pour mettre à jour son registre des personnes vulnérables. Le registre permet de localiser une personne vulnérable ou de communiquer avec elle plus facilement lors d'une situation d'urgence. Ces personnes ou les membres de leur famille ou leurs proches aidants sont invités à communiquer avec nous au 819 336-4460 pour nous transmettre leurs coordonnées.

Lors d'une vague de chaleur extrême, nous vous encourageons aussi à offrir de l'aide aux personnes de votre entourage qui pourraient en avoir besoin, comme les personnes seules ou les personnes âgées.

Si l'état de santé d'une personne vous inquiète :

- Appelez **811 - Info-Santé**
- Appelez **911 en cas d'urgence**



40° —
30° —
20° —

Il fait très CHAUD!

Votre état de santé peut se détériorer rapidement.

Pour vous protéger des effets de la chaleur :

-  buvez **beaucoup d'eau**, sans attendre d'avoir soif ;
-  fermez les **rideaux ou stores** lorsque le soleil brille, et ventilez si possible lorsque la nuit est fraîche ;
-  passez quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais.

Un malaise ? Des questions sur votre santé ? Appelez Info-Santé au **811** ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.

Pour en savoir plus :
Québec.ca

Votre gouvernement Québec



Terrain de pickleball

Vous êtes sûrement plusieurs à vous demander à quel moment le terrain de pickleball sera prêt... Au moment où vous lirez ces lignes, l'entreprise Indik sera sur le point de poser la peinture acrylique sur la surface de jeu si ce n'est pas déjà fait (Leur équipe devrait être présente à Sainte-Brigitte-des-Saults durant la semaine du 1er juin). Sa visite a été un peu retardé, car les arbres à proximité du terrain ont laissé tomber les écailles protectrices de leurs bourgeons sur la dalle de béton pendant une bonne partie du mois de mai.

Dès que le travail d'Indik sera terminé, notre inspecteur municipal, Freddy Gourlay, se chargera de fixer le filet au sol et d'installer le banc des joueurs. Une fois que ce sera fait, nous publierons un message sur notre site Internet et sur notre page Facebook pour vous indiquer que le terrain de pickleball est dorénavant ouvert pour la pratique libre.

Veuillez noter que nous mettrons sous peu des raquettes et des balles de pickleball dans le Box-Up. Vous pourrez les emprunter si vous souhaitez pratiquer le pickleball sans avoir à débouser des sous pour vous procurer le matériel nécessaire pour la pratique de ce sport.

7 juillet **Activités découvertes MADA à Sainte-Brigitte-des-Saults**

Pickleball GRATUIT

🕒 14 h

📍 Parc (derrière le centre communautaire)
260, rue Dumoulin

👤 55 ans et plus

Inscription obligatoire
Isabelle Pettigrew, kinésiologue
courriel : pettigrew.isabelle@gmail.com
téléphone : 819 816-7944

Logos: Loisir Sport Centre-du-Québec, Municipalité amie des aînés, Québec, circonflexe, MRC de Drummond, Municipalité des Aînés

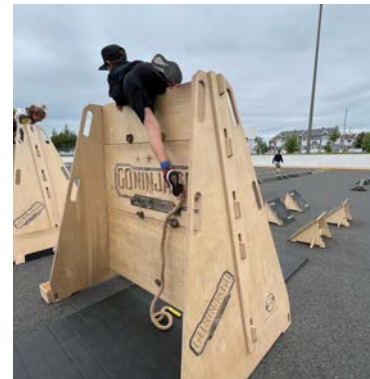
Activités découvertes MADA et inauguration du terrain de pickleball

Aussi, nous souhaitons vous informer que dans le cadre son programme Activités découvertes MADA (Municipalité amie des aînés), la MRC de Drummond proposera une activité d'initiation au pickleball le **mardi 7 juillet à 14 h** animée par Madame Isabelle Pettigrew, kinésiologue.

Celle-ci sera précédée de l'inauguration du terrain de pickleball à 13 h 30. Notre maire par intérim, Monsieur Alain Conraud, ainsi qu'une représentante du bureau du député fédéral de Drummond, Martin Champoux, seront sur place pour couper le ruban rouge. Il y aura également la présence de Mesdames Jennifer Chauvette et Josée Trodéchaud, respectivement directrice générale et adjointe à la direction générale à la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond. Tous les citoyens et les citoyennes de Sainte-Brigitte-des-Saults sont invités à assister à cette petite cérémonie. Bienvenue à tous!

Pour terminer, notons que la réalisation du terrain de pickleball a été rendu possible grâce à une aide financière de 25 000 \$ du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) du gouvernement du Canada et de 5 000 \$ de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond.

DIMANCHE 7 JUIN – 13 H À 17 H – TERRAIN DE BALLE



PRÉSENCE DES POMPIERS (13 H À 15 H) – HEURE DU CONTE (13 H 30)

EN CONTINU SUR LE SITE :

**PARCOURS GO NINJA GO – JEUX GONFLABLES – CRAZY REPTILES
MINI GOLF – ZONE DE JEUX GÉANTS ET DE PLEIN AIR – MAQUILLAGE
PRÉSENCE DE LA CRÈMERIE MOBILE "J'EN AI PLEIN LE CORNET" (\$)
BREUVAGES ET COLLATIONS EN VENTE SUR PLACE (S)**



La programmation peut être sujette à changement. ● Certaines activités pourraient avoir lieu au centre communautaire en cas de pluie.
Surveillez le site Internet et la page Facebook de la Municipalité pour plus de détails.

Partenaires :  **Desjardins**
Caisse populaire de
l'Est de Drummond



**BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**



TÂCHES :

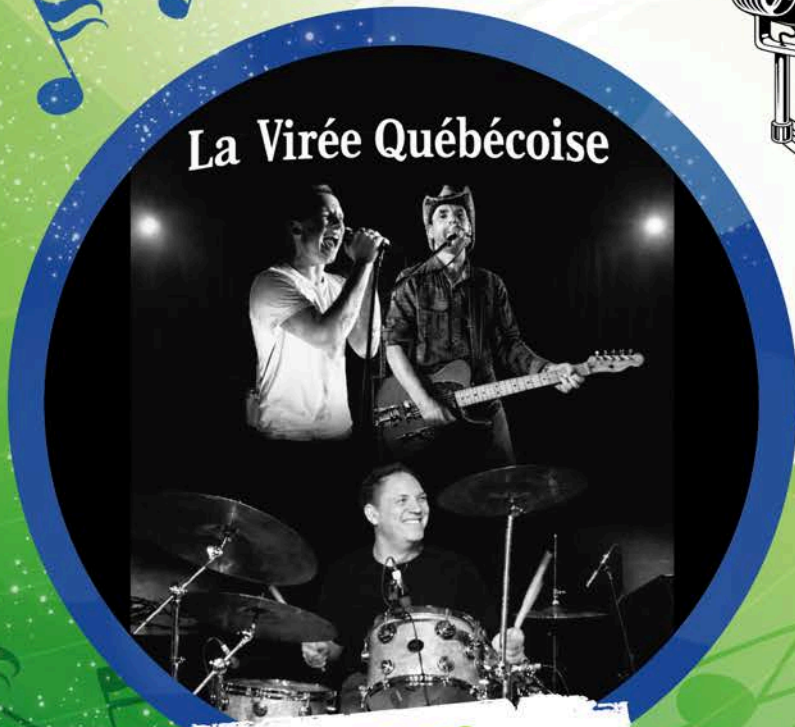
- Monter et démonter le site de l'événement
- Surveiller les jeux gonflables



Carte-cadeau à la crèmerie mobile « J'en ai plein le cornet » offerte aux bénévoles

Envie de vous impliquer dans votre communauté ?

Contactez-nous au 819 336-4460 poste 226 / loisirs@stebrigittedessaults.ca



La Virée Québécoise

ARTISTES
La virée
Québécoise

9

JUILLET

À 19 H 00

SAINTE-BRIGITTE-
DES-SAULTS

(Terrain de l'église
290, rue Principale)



En cas de mauvais temps, le spectacle
aura lieu au Centre communautaire
(260, rue Dumoulin)

Venez bouger et danser avec les artistes!



Le spectacle sera précédé d'un court quiz sur la chanson québécoise.

circonflexe prêt-pour-bouger

Acquisition de nouveaux équipements récréatifs et sportifs

Au cours des dernières semaines, la Municipalité a fait l'achat de matériel récréatif et sportif grâce au projet circonflexe prêt-pour-bouger piloté par Loisir Sport Centre-du-Québec.

Ces nouvelles acquisitions comprennent entre autres un filet de pickleball intérieur au centre communautaire, des équipements de gardien de but, des bâtons et des balles de dek hockey ainsi que des jeux géants.

Nous avons aussi commandé du matériel pour les cours d'éducation physique à l'école Carrousel (ex : ballons, parachutes, voitures, etc.) qui servent aux élèves de la maternelle à la 6^e année.

Notons que tous ces articles peuvent être empruntés gratuitement par les citoyens et les citoyennes. D'ailleurs, ils se retrouveront sous peu sur la plateforme circonflexe prêt-pour-bouger (pret-pour-bouger.ca).

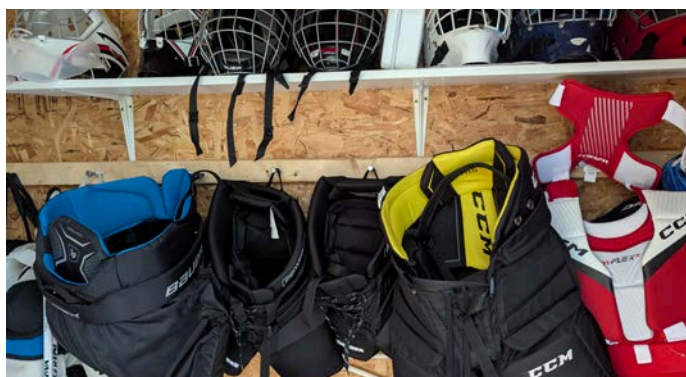
Qu'est-ce que la plateforme circonflexe prêt-pour-bouger ?

C'est une plateforme de location gratuite d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés à travers le Québec. Son objectif principal est de rendre l'activité physique accessible à toute la population. Pour votre information, le matériel qui se retrouve dans le Box-Up situé à proximité du centre communautaire figure déjà sur ce site Internet.

Pour terminer, nous aimerions remercier **Loisir Sport Centre-du-Québec** pour l'aide financière que nous avons reçu par le biais de son programme « centrale d'équipement circonflexe » ainsi que Monsieur Terry Vigneault et Monsieur Guy Descheneaux, enseignant en éducation physique et à la santé, pour leur participation dans la réalisation de ce projet.



Filet de pickleball au centre communautaire



Équipements de dek hockey



Jeux géants



Matériel récréatif et sportif pour l'école Carrousel

Nouvelle façon simple de faire vos demandes sur Biblietcie

Depuis le 1er mai, le Réseau BIBLIO a mis en place quelques nouveautés, dont la possibilité de commander un ou plusieurs livres vous-même, en ligne. Pour vous aider à vous y retrouver facilement, voici les étapes à suivre pour faire une demande en toute simplicité.

Si vous avez besoin d'un coup de main ou si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous appeler. Ce sera un plaisir de vous accompagner !

Katie St-Jacques

Bénévole

Pour faire une demande de PEB



- Sur biblietcie, accédez à votre dossier d'abonné.e en cliquant sur le bouton *Mon dossier*.


- Dans la fenêtre qui s'ouvre, inscrivez votre numéro d'abonné.e et votre NIP, puis cliquez sur le bouton *Ouvrir une session*.


- Inscrivez les termes de votre recherche (en utilisant les mots-clés) et cliquez sur le bouton *Rechercher*.


- Cliquez sur le titre du livre qui vous intéresse.


- Que le livre soit disponible à votre bibliothèque ou dans une autre bibliothèque du Réseau BIBLIO CQLM, cliquez sur le bouton *Réserver*.


- Cliquez sur le bouton *Effectuer des réservations* puis sur le bouton *OK* pour confirmer votre demande.



Source : Dépliant « Un prêt entre bibliothèques nouveau et simplifié ! »
Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie



Activité à ne pas manquer ! L'heure du conte lors de la Fête du voisinage.

Émilie Turcotte vous attend à 13 h 30 le dimanche 7 juin au terrain de balle pour vous raconter une histoire en plein air.



Nous voilà au terme de notre programmation 2025-2026.

Le 12 mai dernier, dans le cadre de notre Assemblée générale annuelle, les membres de l'Afeas ont eu la fierté de remettre à notre amie Ghislaine Lemaire le « *Certificat reconnaissance fidélité à l'Afeas* ». Effectivement, cette année, elle souligne ses 60 années, à titre de membre Afeas. Ce qui fait d'elle l'une des personnes faisant partie du Club des Pionnières membres depuis la création de l'Association en 1996. C'est vraiment tout un honneur et un privilège pour notre Afeas locale. Félicitations et longue vie à toi !



Remerciements d'usage

Aussi, nous profitons de ce moment de l'année pour remercier nos précieux collaborateurs qui font toute la différence pour « la bonne santé budgétaire » de notre Afeas :

Grand merci à la municipalité Paroisse pour le prêt d'un local;

Grand merci à la municipalité Village pour le service des photocopies;

Grand merci à la fabrique Notre-Dame-de-la-Paix pour le prêt d'un local pour le tissage;

Grand merci aux trois municipalités qui publient nos messages dans leur journal respectif : Le Villa-Joie (Village), Le Rendez-Vous (Paroisse) et Le Jaseur (Sainte-Brigitte).

Nous faisons relâche pour la période estivale et nous vous souhaitons un été rempli de soleil !

Rendez-vous en septembre !

Les membres de votre conseil d'administration Afeas 2026-2027 :

Claire Martin, présidente

Marielle Désilets, vice-présidente

Pierrette Richard, trésorière

Lucie Laplante, administratrice

Cécile Ménard, administratrice

Nicole St-Sauveur, administratrice

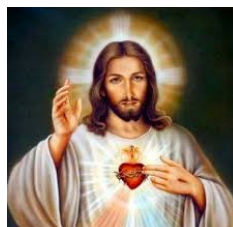
Jacqueline Demers, secrétaire

819 336-3478





MOIS DU SACRÉ-COEUR



HORAIRES ET INTENTIONS DE MESSES POUR JUIN, JUILLET ET AOÛT

7 juin	Gilles DeGrandpré / Sa famille Fernand et Réjeanne Crépeau / Richard C. Henri-Paul Lambert / Lorraine H.	Jean-Paul Bergeron / Son épouse Luce Jacques Thürler / Sa famille
14 juin	Gilberte A. Cardinal / Martin C. Annette et Bruno DeGrandpré / Les enfants Défunts famille Ernest Lafond / Yvonne L.	Germaine St-Louis / Quête aux funérailles Gilberte St-Louis / Quête aux funéraires
5 juillet	Fernando DeGrandpré / Yvan DeGrandpré Gilberte et Pierre Cardinal / Nicole et Raymond	Jean-Paul Bergeron / Son épouse Luce Octave L. et Gisèle A. / Nicole et Raymond C.
12 juillet	Paulin Savoie / Nicole Savoie Fernand DeGrandpré / Suzanne DeGrandpré	Parents défunts Thibodeau / Manon Parents et amis défunts / Sylvie et Raymond T.
2 août	Juliette et Arthur Harnois / Lorraine H. Marie-Andrée DeGrandpré / Danielle DeGrandpré	Défunts fam. Allard et Beaulieu / Gisèle et Normand Camil Côté / Son épouse Nicole
9 août	Parents défunts Boisvert et Benoit / Guylaine et Martin Constant Cardinal / Quête aux funérailles	Gisèle Turcotte / Quête aux funérailles Simone Houle Vincent / Quête aux funérailles

Veuillez noter qu'il se peut que d'autres messes soient ajoutées suite à des demandes des familles.
Consultez le bulletin paroissial.

LA LAMPE DU SANCTUAIRE BRÛLERA AUX INTENTION DE ...

7 juin	14 juin	21 juin	28 juin
Sylvie DeGrandpré	Gisèle et Normand	Pierrette Dionne	Nicole et Raymond C.

5 juillet	12 juillet	19 juillet	26 juillet
Gérard Harnois	Johanne et Martin	Fernande et Gaston	Nicole et Raymond C.



2 août	9 août	16 août	23 août	30 août
Sylvie et Raymond	Huguette et Marc	Martin et Johanne	Pierrette Dionne	Marcel Harnois



Pour une première fois, il y a eu à l'église Notre-Dame, dimanche le 31 mai, une messe chantée pour des familles africaines de Drummondville et de Notre-Dame. Ce fut spécial et apprécié !

INFORMATIONS DIVERSES...

- Les bulletins paroissiaux sont disponibles par courriel : lupien@cgocable.ca
- Si vous voulez vous ajouter au réseau de courriels pour l'information sur les défunts ou autre nouvelle importante concernant Sainte-Brigitte, dites-le moi.
- Pour cédule un baptême :
Léa Ouanga de Notre-Dame : 514 560-9311



Cathéchèses commenceront en septembre par une fête « **des amis de Jésus** ». Vous recevrez à la fin du mois d'août une information par la poste comme les années précédentes. Pour moi, ce sera ma dernière année comme responsable.

LOTO-ÉGLISE

Les gagnant.e.s du mois de mai 2026 sont :

Vreni Thürler
Sébastien DeGrandpré
Gisèle DeGrandpré

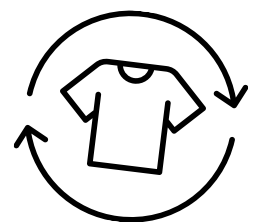


De **Cécile Allard-Lupien**,
Agente de pastorale

819 478-9627 / lupien@cgocable.ca

Le Vestiaire

Le recyclage et le ré-emploi des vêtements sont essentiels pour réduire l'empreinte environnementale de la mode. Ils permettent de réduire l'exploitation des matières premières, d'économiser l'eau et l'énergie tout en diminuant l'enfouissement des déchets. Pensez-y !



Jasmine Villemure
819 336-4257



À mettre à votre agenda - Collecte de sang

Date : Mardi 29 juin 2026

Heure : 13 h 30 à 19 h 30

Lieu : Salle Fadoq Bon-Conseil
541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil



Vous devez prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone au 1 800 343-7265.

Le sang ne se fabrique pas, ne s'achète pas.

Il est donné par un être humain à un autre être humain.

Beaucoup de personnes ont besoin de votre don de sang.

Note personnelle : Ma bru en reçoit à toutes les semaines.

Réjeanne Comeau
819 336-5052



Drummond Médic

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS

au bureau municipal
de Sainte-Brigitte-des-Saults

- Prise de sang
- Prise de sang à domicile
- Retrait points / agrafes
- Prise de signes vitaux
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Dépistage drogues / alcool
- Pré-requis assurances
- Enseignement aux clients

Pour prendre un rendez-vous :

Tél.: 819 445-4000

Courriel : drummondmedic@gmail.com

Plateforme Clic Santé (portal3.clicsante.ca)



PRÊT POUR LA SAISON !!

**ANALYSE D'EAU
GRATUITE**

PRODUITS DE PISCINE & SPA DISPONIBLES



LA QUINCAILLERIE
ROY



**SÉCURITÉ
CAB**

Avec un appel automatisé
quotidien afin de s'assurer
que tout va bien.



**SERVICE
GRATUIT**



**INFORMATION
ET INSCRIPTION
819 472-6101**



La SPAD désire rappeler aux citoyens propriétaires ou gardiens d'un chien **leurs responsabilités** en matière de garde des animaux.



Tous les chiens doivent être maintenus en contrôle au moyen d'une laisse lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur terrain. Lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, il doit y avoir un dispositif (attache, laisse, clôture, enclos etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.



Tous les chiens de la ville ou de la municipalité doivent être enregistrés auprès de la SPA de Drummond (SPAD). Les droits annuels doivent être acquittés et votre chien doit porter la licence en tout temps lorsqu'il est à l'extérieur de votre résidence.



Tout animal domestique constitue une nuisance s'il se trouve sur un terrain sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant dudit terrain. Tous les chiens qui se retrouvent sur la voie publique doivent être tenus en laisse (longueur maximale de 6 pieds) par une personne avec les capacités physiques de le contrôler.



Les matières fécales doivent être ramassées dans un délai raisonnable afin que les odeurs ne causent pas de nuisances au voisinage.



Les lieux où sont gardés des animaux de ferme doivent être clôturés, et lesdites clôtures doivent être maintenues en bonnes conditions et construites de façon à contenir les animaux.

Dans un souci d'assurer le bon voisinage et la courtoisie, la SPA de Drummond, en concert avec votre ville ou municipalité, demande à la population d'opter pour les comportements suivants :

- 🐾 Ramasser les matières fécales immédiatement sur un terrain privé ou la voie publique
- 🐾 Toujours avoir le plein contrôle de votre chien sans exception

Et d'éviter les comportements suivants :

- 🐾 Promener plus de deux chiens à la fois
- 🐾 Passer près des autres citoyens avec votre chien (plusieurs craignent les chiens)
- 🐾 Approcher un chien que vous ne connaissez pas

Merci et nous vous souhaitons un bel été !

Aidez-nous à les aider !



info@spad.ca | www.spad.ca
Tél. 819 472-5700
Télec. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700

1605, rue Janelle,
Drummondville, QC, J2C 5S5

PERMIS DE BRÛLAGE : QUELQUES INFORMATIONS À SAVOIR

Saviez-vous que vous devez demander l'autorisation de la Municipalité pour le brûlage de matières qui ne sont pas dans un foyer réglementaire ?

Conformément à l'article 4.1.3 du règlement 401/2015 relatif au service de sécurité incendie, avant l'allumage de tout feu en plein air, toute personne doit obtenir un permis de l'autorité compétente (municipalité). Toutes les conditions stipulées sur le permis doivent être respectées. À défaut, le permis de brûlage est annulé.

Prendre note que le permis de brûlage est gratuit et doit être délivré durant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Diverses terminologies

Feu en plein air :

Feu à ciel ouvert qui ne comporte aucun âtre et de dimension variable.

Feu de joie :

Feu en plein air allumé sur une aire publique ou privée qui a lieu dans le cadre d'une fête populaire autorisée par le conseil municipal.

Feu de foyer extérieur :

Feu allumé sur un terrain privé et contenu dans un foyer conforme à la sous-section 3.

Feu en plein air

Selon l'article 4.1.2 du règlement 401/2015, les feux de plein air sont interdits en tout temps à l'intérieur du périmètre urbain de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults, ce périmètre étant décrit au plan d'urbanisme de la municipalité.

Seuls sont autorisés les feux en plein air sur des immeubles situés à l'extérieur de ce périmètre.

Il est interdit de brûler des matières résiduelles à ciel ouvert, même pour les récupérer en partie, sauf dans le cas de branches d'arbres et de feuilles mortes.

Feu de joie

Selon l'article 4.2.1 du règlement 401/2015, les feux de joie sont autorisés uniquement si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le feu de joie est une activité prévue dans le cadre d'une fête populaire ou communautaire autorisée par le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;
- l'organisme ou la personne qui désire faire un feu en plein air a demandé et obtenu un permis à cet effet auprès de l'autorité compétente et s'engage à en respecter toutes les conditions.



Feu de foyer extérieur

Selon l'article 4.3.2 du règlement 401/2015, les feux de foyer extérieur sont permis, mais doivent respecter toutes les conditions suivantes :

- la structure du foyer doit être construite en pierre, en brique ou d'un métal résistant à la chaleur;
- l'âtre du foyer ne peut excéder 75 cm de largeur par 75 cm de hauteur par 60 cm de profondeur;
- tout foyer doit être muni d'une cheminée n'excédant pas 180 cm et l'extrémité de cette cheminée doit être munie d'un pare-étincelles;
- le foyer doit être situé à au moins 3 m de toute construction, de matières combustibles, d'un boisé ou d'une forêt. De plus, le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.

Vitesse des vents et indice d'inflammabilité

Selon l'article 4.1.5 du règlement 401/2015, même si elle est détentrice d'un permis, il est interdit à toute personne d'allumer, de laisser allumer ou autrement permettre que soit allumé un feu en plein air, de quelque nature que ce soit, lorsque la vitesse des vents excède 25 km/h ou lorsque l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU est supérieur ou égal à « élevé » pour la région.

Avant le brûlage

Il faut s'assurer de la présence d'équipement d'extinction, de personnel suffisant et d'une surveillance constante par une personne de 18 ans et plus, dès le début du brûlage jusqu'à l'extinction finale.

Pendant le brûlage

Allumer le feu au plus tôt deux heures avant le lever du soleil et l'éteindre au plus tard deux heures après le coucher du soleil.

Après le brûlage

Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous au 819 336-4460.



BARBECUE : MODE D'EMPLOI

L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air.

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comporte des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité !

- Installer votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.

Pour plus de conseils sur l'utilisation du barbecue, consultez le site internet du ministère de la Sécurité publique (www.securitepublique.gouv.qc.ca).





GÈRE TA POUBELLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDS-TOI SUR geretapoubelle.ca



COLLECTES SPÉCIALES

Vérifie si des collectes spéciales sont offertes dans ta municipalité en consultant **Gère ta poubelle**.



SAPINS DE NOËL

Tu dois placer ton sapin, sans ornements, en bordure de rue la veille de la collecte.



FEUILLES MORTES

Tu dois les mettre dans des sacs en papier et placer ceux-ci en bordure de rue la veille de la collecte.



ENCOMBRANTS

Tu dois t'assurer que les objets que tu places en bordure de rue sont acceptés en consultant **Gère ta poubelle**.

RÉPARATION ET RÉEMPLOI



Avant de jeter, pense à réparer, à revendre ou à donner!

Organise une vente-débarras, visite une ressourcerie ou consulte la liste d'entreprises locales de réparation sur **Gère ta poubelle**.



ASTUCE

Choisis des produits durables plutôt que jetables.

CONTENANTS CONSIGNÉS

En rapportant tes contenants de boisson, tu aides à recycler l'aluminium, le plastique et le verre.

Découvre comment ça fonctionne et où rapporter tes contenants sur consignaction.ca.



HERBICYCLAGE ET FEUILLYCLAGE

Laisse les matières au sol en pratiquant l'herbicyclage et le feuillicyclage. C'est simple et c'est nourrissant pour ton gazon!



Suivez-nous sur 



Félicitations à **Audrey Gagné, Mélina Verrier, Sylvain Baron** ainsi que **Simon Cléroux** pour leur réélection au sein du conseil d'administration.

Pour donner suite à l'assemblée générale annuelle virtuelle du mardi 21 avril 2026, les membres ont voté un montant de **985 831 \$** à être versé dont **839 923 \$** en ristourne aux membres et **145 908 \$** en ristourne collective

RISTOURNE ASSURANCES	RISTOURNE PRODUITS 75 \$	RISTOURNE EN VOLUME (Épargne et crédit)	RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT	RISTOURNE SERVICES PLACEMENT INVESTISSEMENT
Versée 23 \$ par 1000 \$ de prime	4 familles de produits 3 familles pour les 30 ans et -	Versé 0,53 \$ par 1 000 \$ de volume	Versé 0,58 \$ par 1 000 \$ d'achats nets	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions
116 000 \$	211 000 \$	439 000 \$	50 000 \$	24 000 \$

La ristourne sera déposée à la mi-juin 2026 aux membres qui y ont droit.

=====

**PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LA CAISSE
LES PRIX DE LA FONDATION DESJARDINS**



5 beaux projets ont aussi été sélectionnés par la Caisse (Prix de la Fondation Desjardins) pour nos 5 écoles primaires!



.....

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil
330, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Calendrier mensuel



DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI

	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Légende



Poubelle



Recyclage



Compost



Séance du conseil municipal
20h
319, rue Principale



Bibliothèque
mercredi de 18 h 30 à 20 h



Vestiaire
mercredi de 18 h 30 à 20 h
sur appel : 819 336-4257
(Jasmine Villemure, resp.)



École Carrousel
Journée pédagogique

